

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 JUIN 2024

**Délibération n°2024.06.096.B**

**Adhésion de GrandAngoulême à l'Association dispositif d'appui à la coordination de la Charente (DAC 16)**

LE VINGT SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 juin 2024

**Secrétaire de Séance:** François NEBOUT

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **18**

Nombre de pouvoirs: **4**

Nombre d'excusés: **5**

**Membres présents** : Michel ANDRIEUX, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

**Ont donné pouvoir** : Eric BIOJOUT à Hassane ZIAT, François ELIE à Xavier BONNEFONT, Michaël LAVILLE à Gérard DESAPHY, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

**Excusé(s)**: Jean-Jacques FOURNIE, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Francis LAURENT, Dominique PEREZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024\_06\_96B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024

Affichage : 01/07/2024

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2024**

**DÉLIBÉRATION  
N°2024.06.096.B**

Rapporteur : Monsieur BUISSON

**ADHESION DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION DISPOSITIF D'APPUI A LA COORDINATION DE LA CHARENTE (DAC 16)**

Pilier : I Répondre aux besoins des habitants et des communes...  
Ambition : 7 Veiller à la santé et au bien-être de tous les habitants...  
Enjeux : 3 Santé environnementale et prévention

**OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 3 : Santé-environnement  
ODD 17 : Partenariats multi-acteurs

Le Dispositif d'Appui à la Coordination de la Charente (DAC-16) est un dispositif de soutien à la population et aux professionnels pour la coordination et la sécurisation des parcours de santé complexes sans distinction d'âge et de pathologie. Il simplifie l'accès aux ressources départementales.

DAC-16 travaille en étroite collaboration avec les équipes du Département (Services départementaux des solidarités et de l'insertion), les équipes de la Maison départementale des personnes handicapées, les services hospitaliers, les acteurs du domicile, les acteurs du territoire et les communes afin d'agir en faveur des parcours de santé et de sécuriser le maintien à domicile.

DAC-16 dispose d'une gouvernance associative. Elle rassemble les partenaires du territoire et compte parmi ses membres des représentants des Unions régionales des professionnels de santé (URPS) et des Ordres des professionnels de santé libéraux (médecins, infirmiers, pharmaciens, masseurs-kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes), des maisons de santé pluridisciplinaires et communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), des patients, des établissements de santé, des établissements et services médico-sociaux, des établissements et services sociaux, des collectivités territoriales et des personnes qualifiées.

L'Agence Régionale de Santé a en charge le déploiement des DAC sur l'ensemble des territoires de la Nouvelle-Aquitaine. A ce titre, le DAC de la Charente est soutenu et financé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024\_06\_96B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024

Affichage : 01/07/2024

L'association mène des actions dans 3 champs d'intervention généraux :

- 1- Dispositif d'Appui à la Coordination
- 2- Prescription d'Exercice Physique pour la Santé
- 3- Unité Transversale et Territoriale d'Education du Patient.

L'association DAC-16 est venue présenter son activité en conférence des Maires le 14 mai 2024. Elle est un partenaire essentiel de l'agglomération dans le cadre de la Maison Sport Santé GrandAngoulême. Cette relation de partenariat est établie dans le cadre d'une convention en date d'octobre 2022, qui s'inscrit dans le développement de la Prescription d'Exercice Physique pour la Santé en Charente. La Maison Sport Santé GrandAngoulême, implantée sur le plan d'eau de Saint-Yrieix-sur-Charente et ouverte depuis février 2023, a accueilli au cours de l'année 2023, 304 personnes dont 241 dans le cadre d'une prescription médicale.

Les communes charentaises sollicitent par ailleurs l'association dans le cadre du dispositif d'appui à la coordination des parcours complexes de leurs résidents.

L'adhésion de GrandAngoulême à l'association DAC-16 permet de renforcer symboliquement ce lien de partenariat.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève pour l'année 2024 à 10 €.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** l'adhésion de GrandAngoulême à l'association Dispositif d'Appui à la Coordination de la Charente (DAC-16) et le règlement de la cotisation qui s'élève, à titre indicatif pour l'année 2024, à 10 €.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se référant à cette adhésion.

**D'INSCRIRE et D'IMPUTER** les crédits correspondants au budget principal sur les exercices concernés.

<b>Pour : 22</b> <b>Contre : 0</b> <b>Abstention : 0</b> <b>Non votant : 0</b>	<b>APRES EN AVOIR DELIBERE</b> <b>LE BUREAU COMMUNAUTAIRE</b> <b>A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES</b> <b>ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</b>
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20240627-2024\_06\_96B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2024  
Affichage : 01/07/2024